

MANDATS & FONCTIONS JURIDICTIONNELLES

Dijon Bourgogne Invest (DBI)

► **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- AG 1 fois/an
- CA 2 fois/an
- Bureau 2 fois/an

► **MANDAT DEPARTEMENTAL**

- Dijon

► **36 mois**

ROLE

Cette association est une agence de développement économique qui a pour but de concevoir, de mettre en œuvre des stratégies et des actions de développement économique pour le territoire de l'agglomération de Dijon.

- Renforcer le soutien aux entreprises locales pour leurs projets de développement, ou lorsqu'elles rencontrent des difficultés.
- Rechercher et favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles, d'origine française ou étrangère dans l'agglomération dijonnaise.
- Être le relais de commercialisation des zones d'activités économiques.
- Assurer la fonction de plate-forme transversale opérationnelle de réflexions, d'échanges et d'actions pour le développement de filière et des clusters.
- Favoriser la recherche et le développement, l'innovation, le transfert de technologies et l'enseignement supérieur.
- Elaborer et renforcer les nouveaux axes de développement économique de l'agglomération dijonnaise, à l'étude, d'enquêtes, d'audits et de toutes formes d'actions et de contacts.
- Promouvoir l'agglomération dijonnaise par toutes formes d'actions de communication, et de participation à des salons en France ou à l'étranger, des séminaires, conférences, colloques, ...

COMPOSITION

- Grand Dijon : 5 à 7
- Conseil Régional : 1
- Conseil Général : 1
- CCI 21 : 2
- Président Club d'entreprises : 1
- Entreprises : 2 à 7
- Etablissement bancaires : 2 à 4
- Enseignement supérieur : 2 à 4
- Personnes qualifiées : 2 à 3